

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).

Convocation du 03 Décembre 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf et le Six Décembre à 18h45,

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Voltaire DHENNIN, Maire.

Etaient présents : Jean LAGOUTTE, Nathalie LAMOTHE, Michèle CATTALDO, Lilian GARAUD, Corinne MORENO,

Etaient absents et avaient donné pouvoir : Véronique THOMAS

Etaient absents : Jean Philippe LASPORTES

Mme Michèle CATALDO a été élue secrétaire de séance.

Objet : Délibération concernant le choix d'un organisme bancaire pour l'emprunt, dans le cadre des travaux de rénovation de l'église Saint Jean Baptiste

Monsieur le Maire, présente les différentes propositions bancaires reçues dans le cadre de ce projet :

	<u>CREDIT</u> <u>MUTUEL</u>	<u>CREDIT</u> <u>AGRICOLE</u>	<u>CAISSE</u> <u>D'EPARGNE</u>	<u>LA BANQUE</u> <u>POSTALE</u>
SUR 15 ANS				
taux	1.18%	1%	1.55%	0.90%
échéance	4 387.93 €		4 513.79 €	4 280.56 €

SUR 20 ANS				
taux	1.60%	-	-	1.17%
échéance	3 529.29 €	-	-	3 369.04 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL AINSI INFORME ET APRES EN AVOIR DELIBERE,
A LA MAJORITE**

Par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

DECIDE de choisir la proposition de la Banque Postale pour la rénovation de l'église de Saint Jean Baptiste.
AUTORISE Me Le Maire à entreprendre les formalités administratives en ce sens.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, V DHENNIN

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : 17.12.19

De sa publication et/ou affichage le : 27.12.19

